

## Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2018

## ADD. COM. DE PLOUBEZRE

## UNITE DE DISTRIBUTION

## PLOUBEZRE PAR MELANGE

Dans le cadre du contrôle sanitaire assuré par l'Agence Régionale de Santé, il a été prélevé 10 échantillons d'eau en distribution. Les analyses ont été réalisées par le Laboratoire LABOCEA de Ploufragan, agréé par le Ministère chargé de la Santé.

## organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner ! Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

## PLOMB :

Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie. Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante :

[www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

## Exigences de qualité :

Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

La gestion de la distribution est assurée par **LANNION TREGOR COMMUNAUTE**

Les principales installations qui alimentent votre réseau de distribution sont les suivantes :

- Station de KERANGLAS (eau superficielle et souterraine)
- Station de MEZOU TROLONG (eau superficielle)

Protection des ressources alimentant ces installations :

Nom du captage	Procédure	avis hydrogéologue	arrêté préfectoral
KERANGLAS	Procédure terminée	20/06/2003	10/06/2005
TRAOU LEGUER	Procédure terminée	05/04/2008	16/09/2009

## qualité de l'eau distribuée

## bactériologie :

9 prélèvements conformes aux limites de qualité réglementaires sur 9 réalisés.

## dureté :

Eau peu dure (dureté moyenne < 20°F)

## fluor :

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

## nitrates :

9 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 9 réalisées.

teneur maximale : 40 mg/l  
teneur moyenne : 38 mg/l

## pesticides :

3 prélèvements conformes sur 3 prélèvements réalisés sur l'eau mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/l par molécule.

## autres paramètres chimiques recherchés sur le réseau de distribution :

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des références ou limites de qualité imposées.

## conclusion sanitaire

**L'eau distribuée pendant l'année a présenté une bonne qualité bactériologique ; elle a été conforme aux exigences réglementaires pour les autres paramètres ici présentés.**

Pour le DGARS, et par délégation,  
l'Ingénieur du Génie Sanitaire



Carole CHERUEL